

IAE CLERMONT AUVERGNE
SCHOOL OF MANAGEMENT



IAE

CLERMONT AUVERGNE
School of Management



ANNÉE UNIVERSITAIRE
2024/2025

DIPLÔME NATIONAL DE MASTER GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (2ÈME ANNÉE)

Arrêté d'accréditation du 30/06/2021 du Ministère de l'Éducation
Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Fiche RNCP n°35912



IAE

CLERMONT AUVERGNE

School of Management



SOMMAIRE

01

OBJECTIFS

03

PRÉ-REQUIS

01

COMPÉTENCES

03

DURÉE ET DATES

02

MÉTIERS VISÉS

03

PUBLICS VISÉS

02

SECTEURS D'ACTIVITÉ

04

COÛT DE LA FORMATION

02

ENQUÊTE SUR LE DEVENIR
DES DIPLÔMES

04

CONTACTS

03

DÉPÔT DES DOSSIERS
DE CANDIDATURE

05-06

PROGRAMME ET PLANNING
DE LA FORMATION



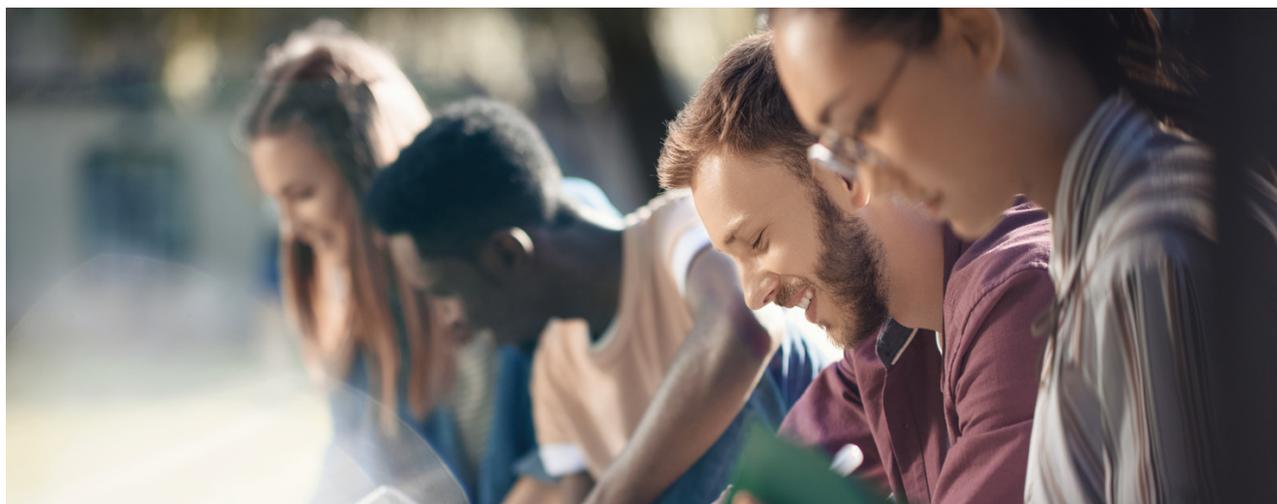
OBJECTIFS

Le Master Gestion des Ressources Humaines est destiné à former des spécialistes du domaine, cadres de haut niveau, aptes à occuper un emploi au sein d'une direction de ressources humaines d'une grande entreprise, d'une PME ou d'une administration.

Formation élaborée en étroite collaboration avec l'Association Nationale des Directeurs des Ressources Humaines (ANDRH), le Master de Gestion des Ressources Humaines de l'IAE Clermont Auvergne répond à une forte professionnalisation. Cette professionnalisation peut se traduire par l'immersion des étudiants dans le milieu professionnel grâce à la réalisation d'activités de terrain notamment la gestion d'un projet par équipe dans une entreprise, la réalisation d'un stage en France ou à l'étranger d'une durée de 3 à 6 mois ou la possibilité de suivre la formation en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation dès le M1 GRH. Cette forte professionnalisation se traduit également par la présence de professionnels que ce soit dans l'élaboration des contenus, la sélection et l'encadrement des étudiants ou la participation aux enseignements, au jury du diplôme et au conseil de perfectionnement. Ce master est reconnu comme une formation d'excellence dans son domaine : <http://www.reference-rh.org/>

COMPÉTENCES

- Compétences d'analyse et de synthèse, développées à partir de l'acquisition de connaissances (en particulier en sciences humaines), qui permettront le recul critique nécessaire à tout décideur et responsable ;
- Compétences techniques, en lien direct avec la réalité professionnelle qui donnent des moyens d'action (outils de management) et permettent d'être directement opérationnels dès la fin de la formation (dans les domaines du recrutement, de la formation, de la rémunération, etc) ;
- Compétences relationnelles nécessaires au management des ressources humaines (écoute, négociation, animation, sens des responsabilités, initiative, etc....) acquises au travers de mises en situation de travail ;
- Compétences linguistiques et culturelles permettant de travailler dans des contextes internationaux (cours et conférences en anglais, présence d'experts étrangers, enseignements dédiés, etc...).



MÉTIERS VISÉS

Codes ROME :

- M1503 : Management des ressources humaines
- M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise
- M1502 : Développement des ressources humaines

Codes ROME envisageables si évolution :

- K2111 : Formation professionnelle
- M1205 : Direction administrative et financière
- M1301 : Direction de grande entreprise ou d'établissement public
- M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Les secteurs d'activités sont nombreux. Ils concernent aussi bien le secteur privé (grandes entreprises nationales et internationales et PME) que le secteur public (collectivités territoriales, armée, CHU, etc).

ENQUÊTES SUR LE DEVENIR DES DIPLÔMÉS

<https://www.uca.fr/formation/reus-site-orientation-et-insertion/devenir-des-etudiants/master/master-gestion-des-ressources-humaines>



DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Du 04/03/2024 au 04/04/2024 sur l'interface e-candidat : <https://ecandidat.uca.fr/#!accueilView>

Après une première **phase d'admissibilité** (étude de dossier), un entretien portant sur le projet professionnel du candidat pourra être organisé.

Toutes les informations seront communiquées via E-candidat (25 stagiaires recrutés par cycle d'études).

Nota : A l'issue de cette 1ère session de candidature, une seconde session de recrutement pourra être organisée sous réserve de places disponibles. Merci de consulter régulièrement le site de candidature.

PRÉ-REQUIS

Bac+4 ou Validation des Acquis Professionnels (public ayant une expérience professionnelle dans le domaine mais n'ayant pas un bac+4).

PUBLICS VISÉS

- Étudiant
- Candidat en contrat d'alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation via financement OPCO et/ ou entreprise)
- Salarié (financements : entreprise, CPF, CPF de transition professionnelle, auto-financement, ...)
- Demandeur d'emploi (financements : CPF, Pôle emploi, aide individuelle régionale, auto-financement, ...)

DURÉE ET DATES

Du 09/09/2024 au 05/09/2025

Master 2ème année : 402 heures de présence universitaire + application pratique (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, stage de 3 à 6 mois, contrat de travail en adéquation avec la formation, statut auto-entrepreneur).

Les cours auront lieu en journée du lundi au vendredi.

En raison de contraintes pédagogiques, exceptionnellement, certains cours pourront être positionnés le samedi matin.





COÛT DE LA FORMATION

- **Formation continue** (salarié, demandeur d'emploi, ...) : 6 030 € (15 €/ heure)
- **Contrat de professionnalisation** : 6 030€ (15 €/ heure)
- **Contrat d'apprentissage** : coût contrat défini par les OPCO et les CPNE (branches d'activité professionnelles) en application de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.
 1. Pour les contrats d'apprentissage dans le secteur privé, l'IAE Clermont Auvergne ne demandera pas de reste à charge aux entreprises (sous réserve de révision du coût contrat par France Compétences). Le coût contrat défini par l'OPCO sera le coût facturé. Pour plus d'informations nous vous invitons à prendre contact avec votre OPCO de référence.
 2. Pour les contrats d'apprentissage dans le secteur public, le tarif sera égal au coût contrat défini pour les entreprises du secteur privé (sous réserve de révision du coût contrat par France Compétences).

Droits d'inscription universitaire

De l'ordre de 250€ (contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage non concernés)

(Les droits d'inscription au diplôme sont définis au niveau national pour chaque année universitaire. Pour 2024/2025, ils seront connus en juillet 2024.)

CONTACTS

- **Responsable pédagogique :**

Pierre Chaudat – Maître de conférences HDR / pierre.chaudat@uca.fr

- **Scolarité** : scola.iae@uca.fr
- **Formation continue** : fc.iae@uca.fr
- **Alternance** : alternance-stages.iae@uca.fr

Équipe pédagogique :

<https://iae.uca.fr/liae/offre-de-formation-responsables-pedagogiques>



PROGRAMME DE LA FORMATION

MASTER mention Gestion des Ressources Humaines

SEMESTRE 3

n°UE	Intitulé UE	Intitulés Eléments constitutifs	ECTS	Nombre d'heures étudiant		
				Total	CM	TD
1	FONDAMENTAUX JURIDIQUES DE LA GRH	Droit du travail	2	20	20	
		Droit de la Sécurité sociale	2	20	20	
		Gestion des pics d'activité	2	20	20	
2	ANGLAIS	Anglais des affaires	3	20	5	15
3	CONTEXTE DE LA GRH	Nouvelles organisations de travail	2	20	20	
		Gestion des équipes et des diversités	2	15	15	
		E-GRH et réseaux sociaux	2	15	15	
		Gestion des crises en milieu RH	3	20	20	
4	GESTION DES RH	Audit social	3	20	20	
		Rétribution et gestion de la paye	2	20	20	
		Marque employeur / Recrutement	3	20	20	
		Gestion de la formation	2	20	20	
		Psychologie du travail	2	15	15	
Total			30	245	230	15

MASTER mention Gestion des Ressources Humaines

SEMESTRE 4

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC	ECTS	Nombre d'heures étudiant		
				Total	CM	TD
5	CONSEIL EN ORGANISATION ET DEVELOPPEMENT PERSONNEL	Relations professionnelles et sociales	2	20	20	
		Gestion des conflits	2	20	20	
		Employabilité : Gestion de carrières et des handicaps	2	20	20	
		Coaching	2	15	15	
		Knowledge management	2	20	20	
		Indicateurs et diagnostic RH	3	20	20	
		Développement personnel et insertion professionnelle	2	22	22	
6	PMR		6	20		20
7	STAGE		9			
Total			30	157	137	20

Concernant le PMR, nous balisons 20h de projet tutoré que nous facturons aux organismes partenaires.



Master Mention GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
Parcours Gestion des Ressources Humaines 2ème année
402h de présence universitaire du 09/09/2024 au 05/09/2025

09/2024		10/2024		11/2024		12/2024		01/2025		02/2025		03/2025		04/2025		05/2025		06/2025		07/2025		08/2025		09/2025					
m	ap	m	ap																										
1	Dim	Mar																											
2	Lun	Mer																											
3	Mar	Jeu																											
4	Mer	Ven																											
5	Jeu	Sam																											
6	Ven	Dim																											
7	Sam	Lun																											
8	Dim	Mar																											
9	Lun	Mer																											
10	Mar	Jeu																											
11	Mer	Ven																											
12	Jeu	Sam																											
13	Ven	Dim																											
14	Sam	Lun																											
15	Dim	Mar																											
16	Lun	Mer																											
17	Mar	Jeu																											
18	Mer	Ven																											
19	Jeu	Sam																											
20	Ven	Dim																											
21	Sam	Lun																											
22	Dim	Mar																											
23	Lun	Mer																											
24	Mar	Jeu																											
25	Mer	Ven																											
26	Jeu	Sam																											
27	Ven	Dim																											
28	Sam	Lun																											
29	Dim	Mar																											
30	Lun	Mer																											
31	Mar	Jeu																											
		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	

1/2 journée Soutenance, le reste du temps en entreprise

Pour les contrats d'alternance : Périodes en entreprise
Pour les stages : Périodes en entreprise possible

Dimanches et jours fériés et fermetures centre
Fermature IAE mais possible période en entreprise

En application de l'Article L6222-35 du code de travail pour la préparation de ses épreuves, l'alternant, en contrat d'apprentissage uniquement a droit à un congé supplémentaire de 5 jours ouvrables dans le mois qui les précède et sur la période entreprise. Ces jours s'ajoutent aux congés payés et sont rémunérés.

NB : Ce calendrier est donné à titre d'information, il pourra subir de légères modifications en raison de contraintes pédagogiques notamment, pourront être positionnés des enseignements le samedi matin



IAE

CLERMONT AUVERGNE

School of Management



“Thinking global, acting local”

RETROUVEZ NOTRE CAREER CENTER



Le service relations entreprises de l'IAE déploie et anime un Career Center toujours en lien avec les attentes du marché de l'emploi et votre projet professionnel :

<https://iae-clermont-auvergne.jobteaser.com>

Des offres de stage, d'alternance, de premier emploi et des opportunités à l'international disponibles sur site internet et appli mobile.

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !



<https://iae.uca.fr/>



[/IAEAuvergne](#)



[/school/iae-auvergne-school-of-management/](#)



[@iae_clermont_auvergne](#)



www.youtube.com/c/IAEClermontAuvergne



CLERMONT AUVERGNE
School of Management

#ESPRIT
IAE